



JUSQU'À

100 € REMBOURSÉS

SUR VOTRE FACTURE

Pour l'achat d'un mobile avec souscription d'un forfait 80Go 4G+ ou forfait 5G - offre réservée aux détenteurs ou nouveaux clients Box Power ou Power 8

DU 24/11/2020 AU 04/01/2021

BOX POWER OU POWER 8
+
FORFAIT 80GO 4G+ OU FORFAIT 5G

Jusqu'à

-100€

pour l'achat d'un mobile

Offre valable du 24/11/2020 au 04/01/2021 inclus

Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

- Vous êtes détenteur ou nouveau client Box Power ou Power 8
- Vous avez acheté, entre le 24/11/2020 et le 04/01/2021, un forfait 80Go 4G+ ou forfait 5G avec un engagement de 24 mois minimum et un mobile

Jusqu'à 100 € remboursés sur facture. Le remboursement sur facture ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, des 3 premières factures d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés sur l'une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

Comment profiter de cette offre ?

Connectez-vous sur odr.sfr.fr dans les 60 jours suivant votre achat.

- Sélectionnez l'offre de remboursement concernée
- Saisissez votre identifiant et mot de passe SFR
- Saisissez votre adresse email ainsi que votre numéro de mobile pour être tenu informé de l'avancement de votre dossier
- Pièces justificatives à fournir avec votre demande de remboursement :
 - Votre dernière facture Box Power (si vous êtes déjà client) ou votre première facture Box Power ou Power 8 (si vous êtes un nouveau client)
 - Votre première facture mobile indiquant la souscription d'un forfait 80 Go 4G+ ou un forfait 5G
 - Une copie de la facture ou du ticket de caisse d'achat de votre mobile
- Validez votre demande

Il ne sera répondu à aucune demande envoyée par courrier

Et après ?

- Vous bénéficierez de votre remboursement par avoir sur votre ou vos prochaines factures dans un délai de 16 semaines à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral des 3 premières factures d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement.
- Pour suivre votre demande, rendez-vous sur odr.sfr.fr

ODR_MP_Box_Power_80GO_241120200001

Offre de remboursement sur facture Mobile valable jusqu'au 04/01/2021 inclus, réservée aux clients Box POWER ou POWER 8 de SFR pour l'achat un terminal mobile et la souscription à un forfait 80Go 4G+, 100Go 5G, 150Go 5G, illimité 5G ou International 5G (engagement 24 mois). Jusqu'à 100€ remboursés dans la limite du prix du mobile choisi. Deux demandes maximum par groupe Multi-Packs. Demande de remboursement à effectuer depuis l'Espace Client de la ligne Mobile. En cas de nouvelle souscription Box Power ou Power 8, remboursement après raccordement effectif de la box.

SFR - R.C.S. Paris 343 059 564 - 16 rue du Général Alain de Boissieu, 75015 Paris
SFR FIBRE SAS - R.C.S. Meaux 400 461 950 - 10 rue Albert Einstein, 77420 Champs-sur-Marne
Ref: Coupon